

Fermeture maintenue du parc animalier de l'Aurence

Placé sous surveillance et fermé au public (ainsi que son parking) depuis fin janvier en raison de la détection de plusieurs oiseaux atteints d'influenza aviaire, le parc animalier de l'Aurence a fait l'objet depuis de trois passages de désinfection (les 28 janvier, 11 février et 18 février), et d'une opération de chaulage le 23 février dernier.

Après un contrôle bactériologique effectué aujourd'hui, il s'avère malheureusement que le foyer de grippe aviaire est toujours présent. Une nouvelle décontamination des enclos doit donc être réalisée pour une durée de 21 jours. Le parc et son parking restent donc fermés au public jusqu'à nouvel ordre.